



Cours de langues

Année scolaire 2021 - 2022

L'Association de Jumelage de la Ville de MAYENNE organise dans des salles mises à disposition par le **Lycée Lavoisier** entre mi-septembre et fin mai-début juin chaque année, des cours de langues à raison d'une heure hebdomadaire par élève, soit 28 heures annuelles, en anglais, allemand, espagnol et italien.

En **anglais** deux groupes sont prévus : un niveau « collège » et un niveau « lycée », mais pas de vrais débutants, vu la très faible demande. En **espagnol**, on propose un niveau « débutants » et un niveau « initiés ».

Pour l'**allemand** et l'**italien**, un groupe d'initiés et un groupe de débutants/faux débutants seront constitués sous réserve d'effectifs suffisants.

Le coût forfaitaire par élève, pour 28 heures de cours s'élève à 150 euros, adhésion de 7 euros comprise, soit environ 5 € de l'heure. L'association rémunère directement les enseignants et règle les cotisations sociales en vigueur. Le paiement, demandé à la rentrée, peut être fractionné en 3 versements répartis sur l'année. Il est possible de s'inscrire à l'essai pour trois heures de cours à 25 € (dont 7 € d'adhésion à l'association), somme qui sera déduite de la participation annuelle en cas d'inscription définitive. En cas de double inscription, la seconde langue est à 100 €.

Une convention peut être signée avec l'employeur pour un financement dans le cadre du plan de formation de l'entreprise. Le montant des cours pour les stagiaires d'entreprises est de 170 € (20 € pour frais de dossier inclus). Une prise en charge au titre du CPF (Compte personnel de formation) n'est pas possible actuellement.

Les cours de langues ont essentiellement pour but de faciliter les relations lors des différents échanges organisés dans le cadre du jumelage, mais aussi lors de contacts internationaux à titre privé ou professionnel. Ils sont donnés dans des groupes à petit effectif dans une ambiance conviviale et privilégient la communication orale sans négliger les apprentissages indispensables (grammaire - structures de la langue). Ils sont l'occasion de découvrir une nouvelle langue ou bien de rafraîchir des connaissances ou encore d'entretenir l'acquis du collège ou du lycée pour les plus jeunes. Cela permet d'acquérir ou de conserver une certaine pratique tant au plan de l'oral que de la compréhension.

À partir du 15 septembre 2021

Lycée Lavoisier, 281 rue du Pommier
MAYENNE

<u>Anglais</u>	Anne CORFEC		Salle C 5
- Niveau « Collège »		MERCREDI	19 h 00 – 20 h 00
- Niveau « Lycée »		MERCREDI	20 h 00 – 21 h 00

<u>Allemand</u>	Monika WEIGERT		Salle C 5
- Initiés		LUNDI	18 h 30 – 19 h 30
- Débutants/Faux débutants		LUNDI	19 h 30 – 20 h 30

<u>Espagnol</u>	Matéo TOURNASSUS-MUNAR		Salle C 4
- Initiés		MERCREDI	18 h 30 – 19 h 30
- Niveau « Débutants »		MERCREDI	19 h 30 – 20 h 30

<u>Italien</u>	Cosimo CALSO		Salle C 5
- Débutants/ Faux débutants		JEUDI	18 h 30 – 20 h 00
- Initiés		JEUDI	20 h 00 – 21 h 30

Le nombre de séquences d'1 h 30 est fixé à 19. Cf. planning donné à la rentrée
(sous réserve de modifications)

Une réunion d'information en présence des enseignants aura lieu **lundi 13 septembre 2021 à 20 h 30** dans l'**amphithéâtre du Lycée LAVOISIER, 281 rue du Pommier à Mayenne.**

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, vous avez la possibilité de vous rendre directement au cours de votre choix ou encore de prendre contact par téléphone ou par courriel. Vous pouvez aussi vous inscrire via le site HelloAsso avec un règlement par carte bancaire en cliquant sur le lien [Cours de langues 2021 – 2022](#).

La reprise des cours pour l'année scolaire 2021 – 2022 est fixée semaine 37, **mercredi 15** pour l'**anglais** et l'**espagnol** et **jeudi 16** pour l'**italien**, semaine 38, **lundi 20 septembre 2021** pour l'**allemand**. Il est possible de rejoindre un groupe en cours d'année, surtout si l'on ne débute pas complètement une langue.

Renseignements auprès de Laurent LAPORTE, vice-président de l'association :
Tél. 06 18 99 30 01 ou par mail à jumelage.mayenne@gmail.com

ATTENTION : en raison de la crise sanitaire, les gestes barrières devront être respectés (port du masque, distanciation physique, lavage des mains). La tenue des cours dépendra de la mise à disposition des salles par le lycée Lavoisier en fonction de l'évolution de la pandémie du coronavirus.